

# ASSEMBLÉE NATIONALE

24 mars 2023

---

VISANT À PROTÉGER LA JEUNESSE DE LA PRÉCARITÉ PAR LA SOLIDARITÉ  
INTERGÉNÉRATIONNELLE - (N° 884)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS11

présenté par

M. Bryan Masson et les membres du groupe Rassemblement National

-----

### ARTICLE 3

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement fait droit aux vieux travailleurs qui veulent offrir à leurs enfants le fruit d'une vie de labeur. Il restaure donc dans leurs droits la famille et la propriété. Il est de nature à inciter les jeunes Français eux-mêmes au travail et à la transmission.